



Samedi 11 septembre & dimanche 12 septembre

L'Arc-en-ciel CTT organise son 1er critérium
série « B »

Adresse: Arc-en-Ciel CTT

Rue Van Kalck, 93

1080 Molenbeek-Saint-Jean

Entrée via la rue Charles Malis – Piscine Olympique de Molenbeek

Règlement du critérium

- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la FRBTT.
- Le tournoi est ouvert aux joueurs affiliés à la FRBTT ou à toute autre fédération reconnue par l'ITTF.
- Le tournoi est autorisé sous le numéro: TRBBW022-11
- Le club fera usage de 12 tables de couleurs bleues de la marque Stiga ainsi que de balles en plastique blanches de la marque Xushaofa.
- Les participants seront répartis en poules de 4 (ou 3 ou 5 selon les inscriptions). Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final, lequel se disputera en élimination directe.

Droit d'inscription: 8€ par série et 12€ pour 2 séries

Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement. Les Dames doivent s'inscrire dans la série 'Dames' de leur classement pour pouvoir s'inscrire dans la série 'Messieurs' de leur classement pour autant que ces deux séries ne présentent aucun conflit au niveau de l'horaire.

Pour vous inscrire: cliquez sur le lien «RESULTATS» du site:
www.cpbbw.be ou via resultats.aftt.be

Date limite d'inscription : Jeudi 9 septembre à minuit

En cas de problèmes : Willems Béatrice - GSM : 0473/54.64.87 - Email : beaswillems@gmail.com

Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.

Horaires des séries

Samedi 11 septembre		
09h00	Messieurs « E »	Dames « NC »
12h00	Messieurs « NC »	Dames « C »
15h00	Messieurs « D »	Dames « D »

Dimanche 12 septembre	
09h00	Messieurs « C »
12h00	Dames « B »
15h00	Messieurs « B »

Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché. La date et le lieu de l'élaboration publique des tableaux seront renseignés sur la page du programme d'inscription.

Le Juge-Arbitre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.

Directeur du tournoi : Rodriguez Alberto

Lors de ce tournoi, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€ -

Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€.

Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.

- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.

- Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.

